



AFEAS

Association féminine
d'éducation et d'action sociale

DOCUMENT PRESENTÉ AU CONSEIL DES UNIVERSITÉS
CONCERNANT LE RAPPORT SUR LA FORMATION
COURTE DANS L'ENSEIGNEMENT UNIVERSITAIRE

Rédigé par: Michelle Houle-Ouellet

Janvier 1986

INTRODUCTION

L'association Féminine d'Education et d'action Sociale est un organisme à but non lucratif qui, depuis sa fondation en 1966, travaille à améliorer les conditions de vie des femmes et celles de la société. L'association compte 33 000 femmes réparties dans six cents cercles locaux à travers la province de Québec et regroupés sous treize régions distinctes.

L'Afeas poursuit deux buts principaux : l'éducation et l'action sociale. Par l'éducation, l'association offre à ses membres les outils nécessaires à une réflexion individuelle et collective sur les droits et les responsabilités des femmes. L'AFEAS incite également ses membres à prendre leur place dans la société et à engager des actions concrètes dans leur milieu en vue d'un changement social.

L'AFEAS est reconnue par le réseau institutionnel et le milieu comme un organisme d'éducation populaire. La formation qui s'y transmet est variée: formation aux procédures des assemblées délibérantes, formation au fonctionnement, aux rôles des responsables à tous les niveaux dans l'association, formation reliée au travail de groupe, à la croissance personnelle et formation à l'animation.

C'est leur implication dans l'AFEAS qui amène les membres à devenir animatrices. Elles y apportent leur expérience personnelle, leur compétence, leur leadership. Elles suivent pour se former des sessions organisées au niveau local, régional ou provincial. La grande rotation qui existe au niveau des responsables-animatrices, la difficulté à transmettre leur expérience a fait ressortir le besoin d'un programme de formation à l'animation plus structuré et qui se veut continu.

LE CERTIFICAT EN ANIMATION

Après avoir inventorié les programmes de formation dispensés par diverses institutions, l'AFEAS présentait une demande pour un certificat en animation à l'Université du Québec à Montréal. Le contenu du programme a été élaboré et un protocole d'entente fut signé en avril 1982 entre les deux parties.

Le programme destiné aux membres de l'AFEAS reprend plusieurs des éléments du programme régulier. Les contenus de cours tiennent cependant compte du vécu des participantes : entre autres, le fait que les étudiantes sont des femmes, toutes impliquées dans la même association.

L'organisation du programme a été adaptée à la disponibilité des participantes. Les cours sont dispensés à raison de sessions intensives de trois jours par mois, de septembre à juin. Le certificat, composé de dix cours (30 crédits) est étalé sur une période de deux ans.

Deux groupes ont complété à date leur certificat. Un troisième contingent de vingt-huit participantes se sont inscrites en septembre dernier. Ces femmes proviennent de toutes les régions du Québec. Pour plusieurs qui ne bénéficient pas de la ressource d'une université près de leur localité, ce programme représente une occasion unique de s'inscrire à l'université.

LES BESOINS

L'AFEAS poursuivait des objectifs précis en mettant sur pied ce programme: amélioration de la qualité de l'animation, développement de l'intervention dans les cercles locaux, multiplication des animatrices.

L'AFEAS tenait à ce que cette formation permette à la participante un développement personnel, qu'il l'aide à mettre en relation ses expériences de

vie et de travail avec les apprentissages proposés.

Les principaux facteurs qui ont incité les membres à s'y inscrire sont le désir d'augmenter leurs connaissances, d'être mieux préparées pour jouer leur rôle et leur volonté d'acquérir une formation professionnelle reconnue.

LES CRITERES D'ADMISSION

Au moment de leur inscription, la majorité des étudiantes ne possédaient pas de diplôme d'études collégiales. C'est sur la base de l'expérience acquise que la plupart ont été admise à l'université.

L'AFEAS revendique depuis plusieurs années la reconnaissance de l'expérience acquise dans le travail au foyer et le bénévolat lors d'un retour aux études ou une réintégration au marché du travail. Que cette reconnaissance soit reconnue pour accéder à l'université ne peut que nous réjouir.

Des containtes empêchent cependant chaque participante de faire créditer des expériences personnelles en cours de formation.

LA FORMATION CREDITEE

Quand l'AFEAS a procédé à l'élaboration de ce programme, elle a tenu à ce que cette formation soit créditée. Trop souvent, il est arrivé que des animatrices, reconnues dans leur milieu et formées par leur action dans notre association, ont subi des préjudices monétaires quand elles ont voulu postuler des emplois ou accepter des contrats en animation. Considérant le temps et les ressources à investir dans un programme de formation tel que nous le souhaitions, il était nécessaire que cette formation soit reconnue par le système d'éducation.

Plusieurs de nos autres activités de formation, élaborées à l'occasion avec les services à la collectivité des différentes institutions, ne sont pas créditées. Les membres qui s'y inscrivent y font un apprentissage variable. C'est au moment où elles décident de retourner aux études ou sur le marché du travail qu'elles ont de la difficulté à faire reconnaître les apprentissages réalisés.

LA QUALITE DES SERVICES

Dans l'ensemble, les participantes au certificat en animation ont été satisfaites de l'enseignement dispensé que ce soit par des professeurs ou majoritairement par des chargés de cours. "Alors qu'elles s'attendaient à des professeurs distants, elles ont apprécié la qualité de la communication établie lors des cours. La majorité ont su s'adapter aux besoins du groupe. Elles soulignent leur disponibilité, leur appui, la diversité des différentes approches. Les enseignants ont su s'adapter à la formule des cours vécue par ce groupe." (1)

"Les étudiantes tiennent à dire que le contenu du programme est identique à celui qui est dispensé aux étudiants réguliers. Quoiqu'adapté aux besoins et réalités d'un groupe de femmes, ce programme n'est pas un programme à rabais." (2)

"Pour ce qui concerne le contenu des cours, elles disent avoir eu la possibilité de l'influencer ainsi que l'organisation du programme. Elles reconnaissent cependant, avoir eu effectivement peu de ressources pour se sentir aptes à le faire." (3)

On souligne le besoin d'un cours de méthodologie au début du programme, au moment de reprendre une forme d'activité délaissée depuis un bon moment.

(1) Rapport "Evaluation du certificat ARC-AFEAS", octobre 1984.

(2) Idem I

(3) Idem I

La conception qu'on en a en est une d'organisation du travail intellectuel : manière de rédiger et présenter les travaux.

Tel que dispensé, "le programme a permis une démarche d'apprentissage. Les styles d'apprentissages sont cependant différents selon les personnes. Alors que certaines trouvent les exposés indispensables et le meilleur moyen d'apprendre, la majorité constate que, pour tenir compte de leurs expériences, d'autres formules auraient eu avantage à être explorées. On n'a pas respecté vraiment les caractéristiques de l'apprenant adulte." (I)

Les services, ressources mis à la disposition des étudiantes AFEAS par l'UQAM sont les mêmes que ceux offerts aux étudiants réguliers. Cependant à cause des délais déterminés, certains services sont peu accessibles : ex.: bibliothèque, audio-visuel.

CONCLUSION

Les membres AFEAS qui ont suivi le cours ont été en général satisfaites de la formation reçue.

Plusieurs d'entre elles, parmi celles qui demeurent près d'une université, complètent un baccalauréat par cumul de certificats ou se sont inscrites dans d'autres programmes.

Comme association, nous déplorons cependant le manque de possibilité de profiter de l'expérience vécue en vue d'améliorer le programme. Ainsi, à cause de diverses contraintes, administratives, syndicales, nous déplorons de ne pouvoir être assurées de l'enseignement d'un professeur qui a été apprécié ainsi que du manque de concertation des divers enseignants pour créer véritablement l'esprit d'un programme "sur mesure". Ce, malgré les efforts véritables du module

(I) Rapport "Evaluation du certificat ARC-AFEAS", octobre 1984.

d'ARC et de l'UQAM pour répondre à nos besoins.

Ces commentaires s'appliquent au programme du certificat en animation offert aux membres de l'AFEAS par l'Université du Québec à Montréal.

Plus généralement, même si nous n'avons pu mener de consultation auprès de nos membres, nous constatons facilement que les femmes en général sont de grandes utilisatrices des programmes courts. Elles y recourent pour combler des lacunes dans leur formation, acquérir une formation en vue de réintégrer le marché du travail rémunéré, se recycler ou se spécialiser.

Les études à temps partiel étant très longues, la motivation est souvent plus soutenue dans de tels programmes. Ils ont l'avantage de coller de plus près aux objectifs recherchés. Ils permettent mieux aussi de s'adapter à l'évolution vécue dans la situation de travail ou dans l'implication sociale vécue par l'étudiant (e).